

N° 2023/08

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **13 Mars 2023**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Ernest DURAND, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Zalifaou BERNÈS.

Excusés : Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Assainissement Avenant n°1 à la Convention Pour la Gestion de la Station d'épuration

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les termes de la convention du 18 avril 2013 entre les communes de St Paul Cap de Joux et Damiatte pour la gestion de la station d'épuration. Cette convention avait pour objet la répartition des charges de chaque commune pour le fonctionnement et la surveillance du lagunage et de la station de relèvement route de Lavaur

Les rapports de la SATESE sur le contrôle de fonctionnement du lagunage font apparaitre la présence d'eau claire parasite et une surcharge hydraulique du décanteur digesteur. Les communes de Saint Paul Cap de Joux et Damiatte sont invitées à lancer une étude d'actualisation de leurs schémas directeurs d'assainissement. Avant d'organiser cette consultation pour choisir un bureau d'études, il y a lieu de compléter la convention du 18 Avril 2013.

Au vu de ses informations, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention pour la gestion de la station d'épuration du 18 Avril 2013 tel que ci-annexé

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE



The image shows a circular official stamp of the Commune de Saint Paul Cap de Joux, with a signature written over it. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SAINT PAUL CAP DE JOUX' and '16000'. The signature is in black ink and appears to be 'L. Vandendriessche'.